

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 4 décembre 2017 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 - Sujets d'ouverture

	•
10.01	Ouverture de la séance
10.02	Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du 4 décembre 2017 à 19 h.
10.03	Présentation du budget 2018 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
10.04	Période de questions du public

30 - Administration et finances

30.01 Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

70 - Autres sujets

70.01 Levée de la séance



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.01

2017/12/04 19:00



Dos	sier # : 11/1616004

Unité administrative responsable:

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Direction

performance_greffe et services administratifs , Ressources

financières et gestion immobilière

Niveau décisionnel

proposé:

Comité exécutif

Projet:

Objet: Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de

fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'exercice financier 2018.

Signé par	Michèle GIROUX	Le 2017-11-24 15:17	
Signataire :		Michèle GIROUX	
		Directrice d'arrondissement	

Ahuntsic-Cartierville, Direction d'arrondissement



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier #:1171616004

Unité administrative

responsable :

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Direction

performance_greffe et services administratifs , Ressources

financières et gestion immobilière

Niveau décisionnel

proposé:

Comité exécutif

Projet: -

Objet : Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de

fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit présenter ses prévisions budgétaires et les transmettre au Comté exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'arrondissement dépose un budget équilibré totalisant 55 327 400 \$. Ce budget a été réalisé en tenant compte des orientations retenues par la Ville centre soit:

- Indexation des transferts centraux de 1 %
- Poursuite de la mise en oeuvre de le réforme du financement des arrondissements
- Poursuite du Plan quinquennal de main d'oeuvre.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de dépenses est financé par les sources suivantes:

- Transferts centraux 46 272 900 \$
- Taxe relative aux services 7 040 400 \$
- Revenus de sources locales 2 014 100 \$

TOTAL 55 327 400 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget au comité exécutif: 24 novembre Adoption du budget 2018 par le conseil municipal: 16 janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS **ADMINISTRATIFS**

Conformément aux dispositions de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, son budget de fonctionnement.

• À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION		
Intervenant et sens de l'intervention	n	
Autre intervenant et sens de l'interv	vention	
Parties prenantes		
Lecture :		
RESPONSABLE DU DOSSIER	ENDOSSÉ PAR	Le : 2017-11-02

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mario LAVALLÉE Conseiller en gestion ressources financièreschef d'équipe

Lisa SIMINARO Directrice Performance